



**SOLIDARITÉ POPULAIRE RICHELIEU-YAMASKA**  
1195 rue Saint-Antoine, bureau 111 Saint-Hyacinthe Qc J2S 3K6  
Téléphone : 450 773-6548 Courriel : [info@spr-y.org](mailto:info@spr-y.org)

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
de Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska  
du 13 octobre 2020 tenue par visioconférence à 14h**

Présences : 24 personnes

Bruno, Rosetta	AQDR Richelieu-Yamaska
Cailhier, Jean	AREQ Richelieu-Yamaska
Couët, Suzanne	Regroupement Maskoutain des Utilisateurs du Transport Adapté
Gauvin, Michel	Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska
Gibeault, Alexandra	Comité Logemen'Mêle
Gingras, Diane	Citoyenne
Grégoire, Fernand	Citoyen
Grondin, Hélène	Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe
Guindon, Annie	Maison alternative de développement humain
Hébert, Léon	La Moisson Maskoutaine
Hébert, Lyse	Association des stomisés Richelieu-Yamaska
Lalancette, Éric	Conseil central de la Montérégie-CSN
Longpré, Bernard	Équi justice Richelieu-Yamaska
Marquette, Robert	Société St-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska
Noiseux, Myriam	CAAP Montérégie
Prince, Lise	Diabète Saint-Hyacinthe
Rondeau, Mélanie	Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe
Savard-Tremblay, Simon-Pierre	Député de Saint-Hyacinthe-Bagot
Sénécal, Jacqueline	Diabète Saint-Hyacinthe
St-Amand, Jean-Paul	Mouvement des travailleurs chrétiens
St-Germain, Paul	Regroupement Maskoutain des Utilisateurs du Transport Adapté
St-Germain, Lisette	Diabète Saint-Hyacinthe
Thaï Thi Lac, Ève-Marie	Directrice générale-bureau du député de Saint-Hyacinthe-Bagot
Tétreault, Jacques	Comité de citoyens/citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain

**1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée générale**

Paul St-Germain souhaite la bienvenue aux personnes présentes à 14h04.

**2. Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée**

Il est proposé par Jacques Tétreault de nommer Paul St-Germain à la présidence et au secrétariat. Appuyé par Robert Marquette et adopté à l'unanimité.

### **3. Vérification du quorum (10% des organismes membres)**

SPRY a présentement 52 membres. En vertu des règlements généraux de la corporation, Paul St-Germain annonce que le quorum est atteint, car 10% des organismes membres sont présents.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Paul St-Germain fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Lyse Hébert d'adopter l'ordre du jour, appuyé par Jean Cailhier et adopté à l'unanimité.

### **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 11 juin 2019**

Les personnes présentes ont lu le procès-verbal avant la rencontre. Il n'y a pas de correctifs à y apporter. Il est proposé par Robert Marquette d'adopter le procès-verbal, appuyé par Michel Gauvin et adopté à l'unanimité.

### **6. Droit de parole au public**

- Michel Gauvin mentionne que toute la Montérégie comprenant Saint-Hyacinthe tombera en Zone rouge à partir du 16 octobre. Ce qui implique entre autres la fermeture de plusieurs commerces comme les restaurants, de loisirs, les salles communautaires et toutes activités en présentielles.
- Des participants mentionnent que leurs organismes ont pu poursuivre certaines de leurs activités malgré les limites reliées à la COVID-19. L'utilisation de la visioconférence s'est avérée pour plusieurs un bon outil pour pouvoir échanger avec les membres et pour les rencontres de conseils d'administration.
- Faisant suite à la COVID-19, SPRY a modifié le concept de « Toasts populaires » qui consistaient depuis de nombreuses années par la participation citoyenne et des membres à des conférences variées sur des sujets d'actualité lors d'un déjeuner. Dorénavant, les « Toasts populaires » se dérouleront en après-midi. Toujours en lien avec la COVID-19, il n'est pas certain que les conférences puissent se faire en présentielles ou reportées selon les avis de la santé publique. Plusieurs conférences très intéressantes sont d'ailleurs en préparation comme sur la santé mentale en période de pandémie et sur le logement social et abordable.

Bonne nouvelle dans le fait que TV Cogeco de Saint-Hyacinthe filmera les conférences pour qu'elles puissent être visionnées sur leur chaîne.

- Jacques Tétreault du CCCPEM fait part que des activités pour la sécurité alimentaire et la création de jardins communautaires ont été un succès. Plusieurs milliers d'arbres ont également été plantés.
- Des participants mentionnent que le recrutement de personnel est très difficile présentement dans le milieu communautaire. Bien que cette réalité semble exister dans d'autres domaines comme dans l'alimentation, SPRY va vérifier s'il serait possible d'avoir une ressource qui pourrait nous entretenir sur les outils possibles pour faciliter le recrutement.
- Léon Hébert de la Moisson Maskoutaine nous fait part de la retraite de la directrice, Claudine Gauvin. Caroline Richard prend la relève. Beaucoup de leurs activités sont annulées à cause de la COVID-19, comme la Guignolé des médias.

### **7. Présentation et adoption des états financiers du 1er avril 2019 au 31 mars 2020**

Les participants ont pris connaissance des états financiers avant la rencontre. Michel Gauvin les commente.

Les états financiers sont proposés par Jacques Tétreault, appuyé par Robert Marquette et adopté à l'unanimité.

#### **8. Présentation et adoption du rapport annuel d'activités 2019-2020**

Les personnes présentes ont pris connaissance du rapport d'activité avant la rencontre.

Le rapport d'activité est proposé par Robert Marquette, appuyé par Alexandra Gibeault et adopté à l'unanimité.

#### **9. Présentation des intentions et de projets du conseil d'administration pour 2020-2021**

Jacques Tétreault présente sommairement le plan d'action 2020-2021 en invitant les membres présents à soumettre leurs suggestions pour des conférences à l'intention du conseil d'administration.

#### **10. Élection des membres au conseil d'administration**

Il est proposé par Robert Marquette de nommer Jacques Tétreault comme président d'élection et Alexandra Gibeault comme secrétaire d'élection. Appuyé par Paul St-Germain et adopté à l'unanimité.

Cette année, il y a 5 postes de 2 ans en élection. Les personnes sortant de charge sont : Rosetta Bruno (ne se représente pas), Lyne Goulet (ne se représente pas) et les trois personnes suivantes : Michel Gauvin, Paul St-Germain et Suzanne Demers.

À ceux-ci s'ajoute le poste d'un an d'Émilie Auclair qui a dû démissionner pour congé de maternité. Il y a donc 6 postes à combler.

Jacques Tétreault propose l'ouverture de la période de mise en candidature :

Paul St-Germain propose Suzanne Demers par procuration

Robert Marquette propose Michel Gauvin

Robert Marquette propose Paul St-Germain

Paul St-Germain propose Annie Guindon

Léon Hébert propose Alexandra Gibeault, qui ne peut être acceptée comme elle agit à titre de secrétaire d'élections

Michel Gauvin propose Myriam Noiseux

Robert Marquette propose Mélanie Rondeau

Michel Gauvin propose Hélène Grondin

Michel Gauvin propose Jean Cailhier

Jacques Tétreault déclare la fermeture de la période de mise en candidature.

Jean Cailhier accepte

Hélène Grondin accepte

Mélanie Rondeau décline

Myriam Noiseux accepte advenant le cas où un poste serait vacant (ce qui n'est pas le cas)

Alexandra Gibeault ne peut participer

Annie Guindon accepte

Paul St-Germain accepte

Monsieur Gauvin accepte

Suzanne Demers accepte par procuration.

Les six postes en élections ont été comblés. Fin de la période d'élections.

Le conseil d'administration 2020-2021 sera composé par les personnes suivantes : Jean Cailhier, Suzanne Demers, Hélène Grondin, Annie Guindon, Michel Gauvin, Jean-Paul St-Amand, Jacques Tétreault, Robert Marquette et Paul St-Germain. Les postes d'officiers seront nommés ultérieurement.

Jacques Tétreault salue tout le travail accompli par Rosetta Bruno qui a été très active comme présidente, Lyne Goulet et d'Émilie Auclair au cours de leurs mandats. Nous les en remercions sincèrement.

#### **11. Questions diverses**

Monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, député de Saint-Hyacinthe-Bagot prend la parole. Il mentionne l'importance des organismes communautaires pour les personnes principalement vulnérables, surtout dans le contexte de la pandémie COVID-19.

Il invite les organismes à ne pas hésiter pour le contacter s'ils ont des questions et besoins de support.

#### **12. Levée de l'assemblée**

Robert Marquette propose de lever de l'assemblée à 15h34, appuyé par Myriam Noiseux.

**Paul St-Germain**  
**Secrétaire**